

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

**JEUDI 12 JUIN 2025
PARIS OU À DISTANCE**

En partenariat avec l'AATF



ADMINISTRATEURS
TERRITORIAUX



Agents contractuels du secteur public comment bien gérer ?

*Recrutement, période d'essai, vie et fin du contrat,
cas particuliers... toutes les bonnes pratiques à retenir !*



Une attestation vous sera remise
validant 7 heures de formation



Éligible au plan de développement des compétences

www.efe.fr



Vincent BOYAJEAN

Conference Manager

vboyajea@abilways.com

La gestion des agents contractuels au sein des personnes publiques soulève des enjeux juridiques et organisationnels majeurs. Cette conférence d'actualité apportera un éclairage expert sur les bonnes pratiques en matière de recrutement, en précisant les critères et les obligations spécifiques qui s'imposent aux employeurs publics. Seront également abordés le cadre juridique de la période d'essai ainsi que les litiges pouvant en découler, afin de mieux sécuriser les décisions prises à ce stade clé de la relation contractuelle.

La rupture conventionnelle, introduite dans la fonction publique, constitue une source de questionnements pratiques pour les employeurs et les agents. Son cadre légal, ses limites ainsi que les risques contentieux qu'elle peut engendrer feront l'objet d'une analyse approfondie. Le contentieux de la cessation du contrat sera également traité, avec un focus sur les recours possibles et les obligations des administrations pour prévenir des litiges longs et coûteux.

Enfin, cette conférence abordera un sujet d'actualité : la reprise des agents contractuels du secteur privé par les personnes publiques. Quelles sont les règles applicables ? Comment garantir une intégration réussie et conforme aux exigences légales ? Profitez de cette journée, organisée par EFE Formation, votre organisme de référence, pour échanger avec des spécialistes du droit de la fonction publique et bénéficier de conseils opérationnels adaptés à vos enjeux.

POUR QUI ?

Dans les collectivités territoriales, les administrations centrales, les EPCI, les EP et les hôpitaux publics :

- Élus chargés des ressources humaines et/ou du personnel administratif
- Directeurs d'établissement
- DGS et DGA ressources
- Directeurs et responsables des ressources humaines
- Chargés d'études RH
- Responsables et gestionnaires du personnel
- Directeurs et responsables juridiques
- Directeurs et responsables du contentieux
- Directeurs et responsables des relations sociales
- Juristes en droit social
- Adjointes administratifs
- Assistants juridiques
- Avocats en droit public et en droit de la fonction publique

POURQUOI ?

- Intégrer les bonnes pratiques en matière de recrutement des agents contractuels dans la fonction publique
- Identifier et prévenir les contentieux en matière de période d'essai et de rupture conventionnelle
- Apprendre à bien gérer tous les types de cessation de contrats
- Gérer et anticiper le cas particulier des agents contractuels du secteur privé

CONFÉRENCE EN MODE PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL



Si vous assistez à cette conférence **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée envoyée avant ou distribuée au moment de la conférence
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts suivies par des sessions de questions / réponses

Toutes les précautions seront prises sur le lieu de la conférence afin de respecter la législation en vigueur et les mesures de distanciation sociale.



Si vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée envoyée avant ou au moment de la conférence
- d'une connectivité constante du participant avec les intervenants et participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes

Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.



GUIDE PRATIQUE LE RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE DES ÉLUS LOCAUX

Anne GUÉRIN et Amaury BRANDALISE

Disponible à la vente sur

<https://shop.abilways.com/edition-efe/guide-pratique-le-referent-deontologue-des-elus-locaux/>

JEUDI 12 JUIN 2025

JOURNÉE ANIMÉE PAR :



Didier JEAN-PIERRE
Professeur agrégé de droit public
UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE
Consultant en droit de la fonction publique



Jacques BAZIN
Avocat Associé
CABINET BAZIN
& ASSOCIÉS



Élodie POPUT
Avocate Associée
CABINET BAZIN
& ASSOCIÉS

8h45 Accueil des participants

LE RECRUTEMENT DES AGENTS CONTRACTUELS

9h00 Bien recruter ses agents : comment procéder ?

- Identifier les motifs de recrutement
- Quelles sont les différents cas de recrutement des agents contractuels ?
- Quels sont les types de contrats pouvant être conclus (CDD, CDI, contrats de projet) ?
- Recrutement par contrat de personnes handicapées
- Attention aux faux vacataires
- Quel contrôle du juge sur les motifs de recrutement ?

Les étapes et garanties de la procédure de recrutement

- Vacance d'emploi et déclaration de vacance : quelles conséquences en cas d'oubli ?
- Comment se déroule la procédure de sélection des agents contractuels ?
- Quels sont les droits et obligations des agents contractuels lors du recrutement ?
- Quels sont les cas d'interdiction de recrutement sous contrat ?
- Quelle est la place de l'égalité et de la transparence dans le processus de recrutement ?
- Quel contrôle du juge sur la procédure de recrutement ?

FOCUS SUR LA PÉRIODE D'ESSAI ET SON CONTENTIEUX

Période d'essai des agents contractuels : comment éviter tout éventuel contentieux ?

- Quelle est la durée légale de la période d'essai pour les agents contractuels ?
- Quelles sont les conditions de rupture de la période d'essai ?
- Quels sont les motifs légitimes pouvant justifier une rupture anticipée ?
- Quels droits et obligations s'appliquent aux agents en période d'essai ?
- Comment se prémunir des litiges liés à la rupture de la période d'essai ?
- Comment la jurisprudence encadre-t-elle la période d'essai des agents contractuels ?

10h30 Café-Networking

LA RÉMUNÉRATION DES AGENTS CONTRACTUELS

11h00 Bien rémunérer ses agents : quelles sont les bonnes pratiques ?

- Quels sont les critères de fixation de la rémunération des agents contractuels ?
- Les agents contractuels ont-ils droit à un régime indemnitaire ?
- L'erreur manifeste d'appréciation du montant de la rémunération devant le juge administratif et les chambres régionales des comptes

LE TRANSFERT DES AGENTS CONTRACTUELS EN CAS DE REPRISE EN RÉGIE DU SERVICE DÉLÉGUÉ

Reprise d'un service public administratif par la personne publique : quelle reprise des salariés ?

- Quelles sont les clauses à maintenir ?
- Quel niveau de rémunération ?
- Quelles sont les règles de procédure à respecter ?
- Quelles sont les conséquences du refus du salarié de rejoindre la personne publique ?

Reprise d'un service public industriel et commercial par la personne publique

- Y-a-t-il une obligation de reprise du personnel ?
- Le maintien de l'entité économique
- Dans quelles conditions juridiques le personnel peut-il être repris ?
- Quelles sont les règles procédurales à respecter

FOCUS SUR LES PROBLÉMATIQUES LIÉES À LA RUPTURE CONVENTIONNELLE

12h00 La rupture conventionnelle : comment bien l'anticiper ?

- Quels sont les agents contractuels éligibles à la rupture conventionnelle ?
- Quelles sont les étapes de la procédure de rupture conventionnelle ?
- Comment est déterminée l'indemnité de rupture conventionnelle ?
- Quelles garanties pour l'agent contractuel durant la négociation ?
- Quels sont les motifs de refus d'une rupture conventionnelle ?
- Quels sont les impacts de la rupture conventionnelle sur les droits à la retraite ?
- Quelle est la position de la jurisprudence sur les contentieux liés à la rupture conventionnelle ?
- Comment éviter les abus et encadrer cette pratique ?

12h30 Pause déjeuner

CDI-SATION ET RENOUVELLEMENT DU CONTRAT

14h00 Quid de la CDI-sation et des divers renouvellements de contrats ?

- Peut-on recruter directement un agent contractuel en CDI ?
- Dans quels cas et à quelles conditions un CDD peut-il être transformé en CDI ? Qu'entend-on par contrats successifs ?
- Le contournement ou le refus de la CDI-sation (CE, 9 oct. 2019, n° 422866)
- Le renouvellement du contrat : quelles sont les garanties procédurales ?
- Que demander au juge en cas de renouvellement abusif du contrat ?

15h30 Café-Networking

LE CONTENTIEUX DE LA CESSATION DU CONTRAT DE L'AGENT

16h00 Cessation du contrat de l'agent : comment éviter tout contentieux ?

- Comment se déroule le non-renouvellement d'un contrat et quelles sont ses conséquences ?
- Le licenciement pour motif disciplinaire ou pour insuffisance professionnelle
- L'intérêt du service peut-il justifier le licenciement de l'agent contractuel ?
- Quelles conséquences en cas de refus de l'agent de la modification de son contrat ?
- Quelle procédure en cas de licenciement pour inaptitude physique de l'agent contractuel ?
- La démission de l'agent contractuel ?
- Que faire en cas d'abandon de poste de l'agent contractuel ?
- Quelles indemnités sont prévues en cas de fin de contrat ?
- Quels sont les droits des agents contractuels face au licenciement ?
- Quels sont les droits au chômage des agents contractuels après la fin du contrat ?
- Comment gérer les obligations de reclassement pour les agents contractuels ?
- Quelles sont les conséquences de l'annulation du licenciement d'un agent contractuel par le juge ?

17h30 Clôture de la conférence



EFE est une marque du groupe

ABILWAYS

**POUR VOUS INSCRIRE
SCANNEZ CE QR-CODE**

ou rendez-vous sur le site www.efe.fr



Vous recevez cette information de la part de EFE (Groupe ABILWAYS).
Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part du groupe ABILWAYS :
DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou correctionbdd@abilways.com.

Rejoignez EFE sur LinkedIn



EFE - Edition Formation Entreprise

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

JEUDI 12 JUIN 2025

PARIS OU À DISTANCE

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la conférence

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFE - Département formation
18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris
serviceclient@abilways.com - www.efe.fr
Tél. : 01 85 53 27 14

RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

Posez vos questions à Vincent BOYAJEAN

Responsable conférence secteur public

+33 6 03 22 46 52

PARTICIPATION (TVA 20 %)

TARIFS	NORMAL	SPÉCIAL*
1 jour	1 020 € HT	895 € HT

(*tarif réservé aux mairies, conseils régionaux, conseils généraux, communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines)

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la conférence.

**les acteurs de
la compétence**

Membre de la Fédération
Les acteurs de la Compétence



31693 WEB

Date de mise à jour : 03/2025